

# FORMULAIRE DE DECLARATION – meublé ou chambres d’hôtes

## TAXE DE SEJOUR FORFAITAIRE 2018

**Document à remplir et à retourner avant le 1<sup>er</sup> juin 2018**

à l’Office de Tourisme Vie et Boulogne – 24, rue des Landes – 85170 LE POIRE-SUR-VIE

### IDENTIFICATION DU DECLARANT

Nom et Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Mobile : .....  
Courriel : .....

### IDENTIFICATION DE L’HEBERGEMENT (1 formulaire par meublé ou par type d’hébergement)

Déclare  louer  ne plus louer depuis le .....

tout ou partie du logement dont je suis propriétaire :  
nom ou enseigne : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Classement (pour un meublé) : .....

#### 1. Période de mise en location

Toute l’année ou  du..... au.....

#### 2. Caractéristique de l’hébergement et tarif de la taxe :

- Meublé de tourisme 4\* : 0,77 €  Meublé de tourisme 3\* : 0,55 €  
 Meublé de tourisme 2\* : 0,33 €  Meublé de tourisme 1\* : 0,22 €  
 Meublé de tourisme ou assimilé non classé : 0,22 €  Chambre(s) d’hôtes : 0,22 €

#### 3. Capacité de l’hébergement

Nombre de chambres (pour les chambres d’hôtes) : .....  
Nombre maximum de personnes pouvant être accueilli : .....

#### 4. Période de perception : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2018 (62 nuitées)

#### 5. Taux d’abattement : 50 %

#### 6. Montant de la taxe dû :

(nombre de nuitées x capacité de l’hébergement x tarif de la taxe) – 50 % = .....

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des éléments portés à cette déclaration.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :

#### Rappels :

Veiller à bien renseigner chaque rubrique.  
La période de mise en location doit correspondre à la déclaration obligatoire déposée en mairie et aux annonces publiées (brochure de l’Office de Tourisme, sites internet divers).  
La présente déclaration doit être IMPERATIVEMENT envoyée pour le 1<sup>ER</sup> JUIN 2018.  
En cas de fausse déclaration, le signataire s’expose à une contravention de 4<sup>ème</sup> catégorie.